

Image not found or type unknown



Licenciement rupture conventionnelle

Par **Alexzo**, le **11/04/2019** à **20:44**

bonjour je suis actuellement en arrêt maladie depuis 10 mois mais vu médecin du travail et doit reprendre le travail le 20 avril donc plus payé par la sécurité sociale je ne veut plus retourner travailler comment faire vu que j ai 20 années d anciennetés je ne voudrait pas trop perdre ? Étant en mauvaises relations avec mon patron (sa n arrange pas les choses bien sur !!!) abandon de poste ou autre chose je ne sais pas merci de vos conseils